



CONVENTION RELATIVE A LA PARTICIPATION FINANCIERE DU CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN A LA LIAISON BUS-VELO ENTRE EMMENDINGEN ET SELESTAT

ENTRE

- le Département du Bas-Rhin, représenté par le Président du Conseil Général, Monsieur Guy-Dominique KENNEL agissant en vertu d'une délibération de la commission permanente du Conseil Général du

d'une part,

ET

- le Landkreis Emmendingen

d'autre part,

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT

ARTICLE 1^{er} : Objet

Le Landkreis EMMENDINGEN a mis en place en 2013 une liaison entre Emdingen et Sélestat.

ARTICLE 2 : Fonctionnement

Cette liaison est assurée les dimanches entre le 31 mars et le 27 octobre 2013 à raison de 4 allers-retours quotidiens.

Il permet en outre de prendre en charge les vélos dans une remorque.

ARTICLE 3 : Subvention

Le Conseil Général apporte son soutien à cette initiative en accordant une subvention de 1050 € pour l'année 2013.

Fait en deux exemplaires originaux à Emmendingen et à Strasbourg, le

Pour le Landkreis Emmendingen,
Erster Landesbeamter

Pour le Département du Bas-Rhin,
Le Président du Conseil Général

Hinrich OHLENROTH

Guy-Dominique KENNEL